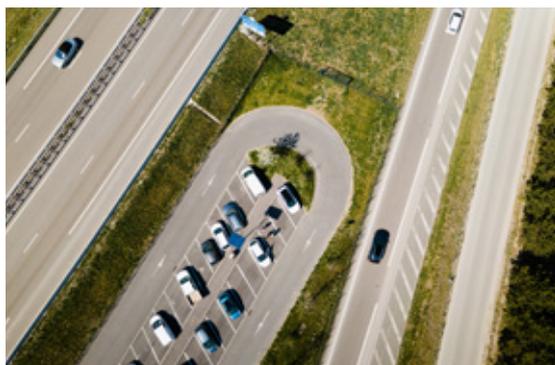


Sécurité

La rénovation de la voûte



Les travaux de la voûte se sont achevés le 16 décembre 2024. L'heure est aux conclusions et à la programmation des travaux pour l'année 2025.

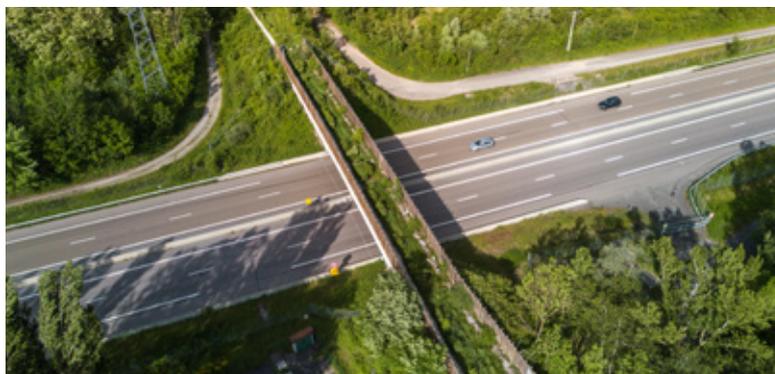


Mobilité et territoire

**Une année d'innovations
et d'engagements,
à vos côtés**

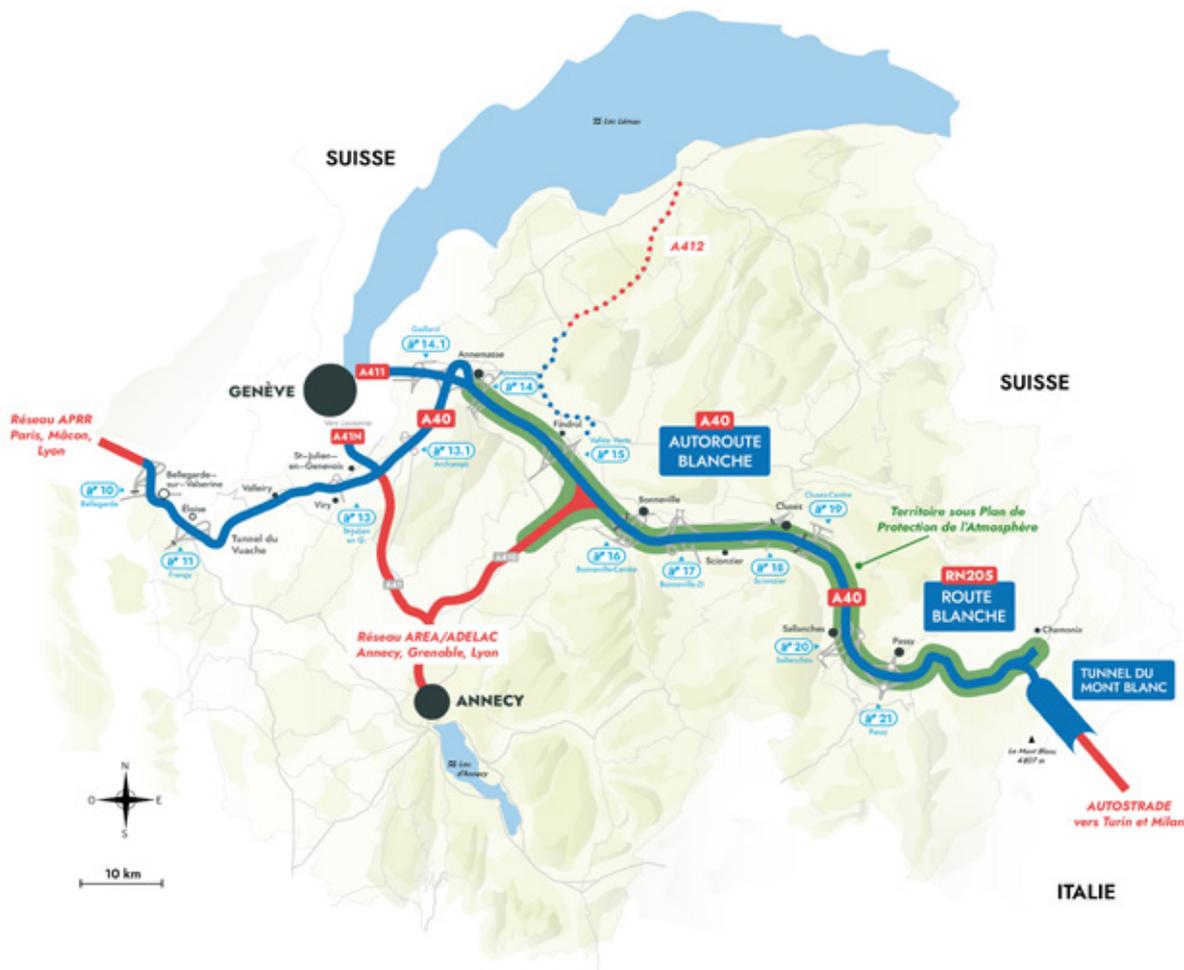
Écologie

**Décarboner les transports et
préserver la biodiversité**



Actualités

**En route pour 2025, avec de
nouveaux défis à relever**

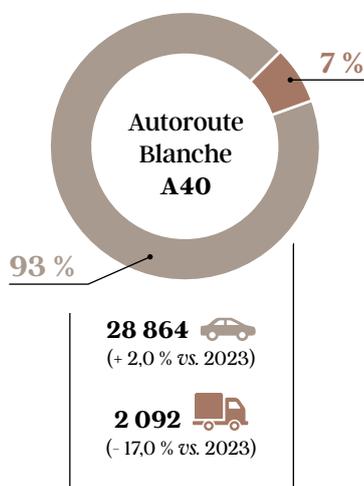


Le réseau ATMB

Trois infrastructures clés au service du territoire

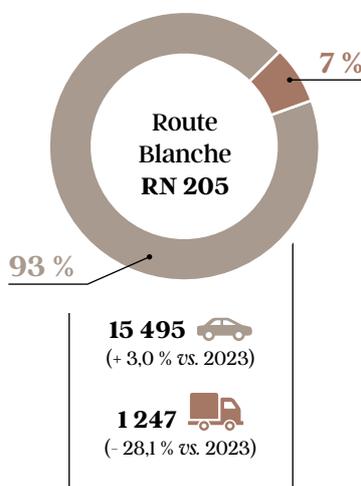
L'Autoroute Blanche

110 kilomètres de Valservhône à Passy.



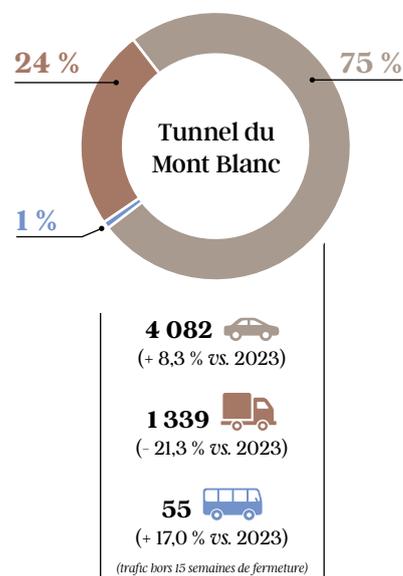
La Route Blanche

20 kilomètres de Passy à Chamonix.



Le Tunnel du Mont Blanc

11,6 kilomètres vers l'Italie.





Christophe Castaner

L'édito du président

Autoroute et Tunnel du Mont Blanc joue un rôle clé dans le quotidien de plus de 400 000 haut-savoyards et aindinois, mais aussi pour des millions de vacanciers.

ATMB relie nos vies tant d'un point de vue personnel, que professionnel, touristique et économique.

Âgés de 50 ans pour l'autoroute et de 60 ans pour le tunnel, ils font l'objet d'entretien et de rénovations majeures pour rester performants.

Ce cycle normal de modernisation se réalise en prenant en compte un trafic qui a connu un essor fulgurant en 60 ans, témoin de nos activités et de leur dynamisme.

Nous faisons tout notre possible pour que cela se fasse efficacement pour limiter la gêne et garantir une sécurité absolue.

Aujourd'hui il paraît si facile de franchir le massif du Mont-Blanc en 15 minutes, que nous en avons perdu de vue qu'il n'y a rien de simple à cela.

Cette facilité nous la devons à la mobilisation d'hommes et de femmes, d'ingénieurs, d'informaticiens et d'agents, qui se dévouent sans relâche, pour que ce passage reste possible et sécurisé.

N'oublions jamais que nous passons sous le plus haut sommet d'Europe, sous deux kilomètres de roche et de glacier.

N'oublions jamais l'histoire du tunnel qui fêtera cette année ses 60 ans.

Aujourd'hui, notre défi est d'assurer le passage de cet ouvrage aux générations suivantes.

La rénovation actuelle de la voûte donnera au tunnel un siècle de vies supplémentaires.

Soyez assurés que votre mobilité et votre liberté restent notre Priorité. Nous continuerons de vous accompagner dans vos déplacements, en agissant plus encore pour prendre en compte vos aspirations sociétales et environnementales.

SOMMAIRE

- 4 Équipe dirigeante
- 4 Le conseil d'administration
- 5 Le mot du directeur général
- 6 Panorama de l'année 2024

- 8 Votre Sécurité**
- 8 Le Tunnel du Mont Blanc
- 10 Des infrastructures performantes

- 12 Votre mobilité**
- 12 Le covoiturage à l'honneur
- 14 Fluidité et praticité du voyage

- 16 Votre environnement**
- 16 Décarbonation des transports
- 18 Préserver la biodiversité

- 20 Votre territoire**
- 20 Soutenir la vie locale
- 22 Écouter et dialoguer

- 24 Résultats financiers**
- 27 Vivre en Haute-Savoie**

ISSN 2724-7384 - Crédits photos : © ATMB, TMB GEIE, Ludovic Frémondrière, Céline Ducrettet, David Machet, Maxence Fléty, DcoPhoto, Pascal Gabaud, Léo Pernin, Mégane Desmoulière, Marine du Sordet.

L'équipe dirigeante

Le comité de direction d'ATMB, encadrer près de 350 collaborateurs



**Erwan
Le Bris**

**Directeur général
et clientèle par
intérim**

« En 2024, le 1^{er} chantier de rénovation de la voûte du Tunnel du Mont Blanc a permis de tester de premières méthodes de chantier. Des évènements climatiques inhabituels ont également fortement impacté notre réseau. Les équipes d'ATMB et du TMB-GEIE ont su montrer leur professionnalisme. »

.....



**Aurélie
Baron**

**Directrice
administratif
et financier**

« 2024 a été marquée par le déploiement maîtrisé de l'ERP^{*} Finance, porté par l'engagement collectif. En parallèle, les équipes ont continué d'œuvrer pour des pratiques toujours plus responsables, fluides et alignées. »

.....

*Progiciel de gestion intégré



**Philippe
Deloire**

**Directeur de la
communication, de la
transformation et des
relations humaines**

« En 2024, nous avons précisé avec l'ensemble des collaborateurs la raison d'être d'ATMB «*Agir pour une mobilité durable dans les Alpes*». Elle est notre façon de rendre service à nos clients, au territoire et à ses habitants, sur le chemin de l'entreprise à mission. »

.....



**Christophe
Dubois**

**Directeur du réseau et
de l'environnement**

« Une nouvelle organisation dans les centres d'exploitation, une stratégie environnementale refondue, le SAE², et le «go» de l'Etat pour déployer le Flux Libre : 2024 a été riche en avancées pour l'exploitation du réseau, notre engagement écologique, et le péage de demain. »

.....

² Système d'Aide à la Décision



**Louis
Gauthier**

**Directeur de
développement, de
l'ingénierie et de
l'innovation**

« Près de 40 M€ de travaux menés par ATMB, au service des trois enjeux, Mobilité – Sécurité – Écologie. Un grand bravo aux équipes. »

.....



**Benjamin
Lemoine**

**Directeur des systèmes
et technologies de
l'information**

« En 2024, de beaux projets sont venus accélérer notre transformation numérique pour répondre aux enjeux de performance et de sécurité.

En 2025, nous poursuivrons cette dynamique, avec pour ambition d'allier innovation technologique, agilité opérationnelle et responsabilité numérique. »



**Delphine
Le Pemp**

**Responsable qualité
et management des
risques**

« Fiabiliser nos process, harmoniser nos pratiques, c'est l'objectif du système qualité au sein d'ATMB. Il mobilise nos équipes autour de l'amélioration continue de la qualité de service, au bénéfice de nos clients, de nos partenaires et de l'environnement. »

.....

Le conseil d'administration d'ATMB

Retrouvez
les membres
du conseil
d'administration.





Erwan Le Bris

Le mot du directeur général

Le bilan de l'année 2024 traduit le travail important des équipes d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc pour continuer à offrir à leurs clients des infrastructures autoroutières et tunnelières performantes.

Au service d'un territoire exigeant en termes de mobilité mais également en matière d'écologie, les équipes d'ATMB répondent présent. Je les remercie et j'en suis très fier.

Nous avons relevé des défis inédits, comme la longue période automnale de fermeture entre la France et l'Italie, durant laquelle nous avons œuvré pour rénover le Tunnel du Mont Blanc, tout en menant sur la RN205 d'autres travaux importants qui ont été « transparents » pour nos clients. Nous avons également placé l'innovation au cœur de notre développement avec un système unique au monde utilisant l'intelligence artificielle pour contrôler le bon usage de la voie de covoiturage à la douane de Vallard.

Nous avons écouté nos clients et travaillé avec nos parties prenantes pour transformer notre infrastructure autoroutière en pôles d'échanges multimodaux mixant les usages : vélo, covoiturage, transports collectifs.

Nous avons travaillé sur notre propre activité et notre organisation afin de répondre à une évolution des métiers autoroutiers et aux besoins de nos clients : les nouvelles technologies, la standardisation de nos pratiques, une nouvelle démarche qualité, l'arrivée du Flux Libre, l'attention sur la gêne chantier, le changement climatique...

Plus que jamais, notre ambition est de continuer à rendre service au plus grand nombre et aux territoires que nous desservons. Plus que des infrastructures, nos routes et autoroutes font partie de nos vies et nous les faisons évoluer selon vos attentes.

91,3 % du capital d'ATMB est détenu par l'État et les collectivités territoriales

91,33 %

du capital détenu par l'État et les collectivités territoriales

67,30 %

État français

18,62 %

Départements de la Haute-Savoie et de l'Ain

5,41 %

Canton et ville de Genève

Répartition du capital

0,22 %

Personnel ATMB
(à titre individuel)

1,30 %

Divers

4,76 %

Compagnies
d'assurances françaises

2,39 %

Établissements
financiers français et
suisses

Panorama de l'année 2024

LES CHIFFRES CLÉS

Haute-Savoie | Ain

De Valsenhône à Chamonix : l'Autoroute et la Route Blanches

Les chiffres clés 2024
sur l'A40 – Autoroute
Blanche

13
diffuseurs

172
ouvrages d'art
171 ponts et viaducs, 1 tunnel

52 000

conducteurs par jour, en
moyenne, sur le contournement
de Genève

132 548

abonnés au télépéage



Les chiffres clés 2024
sur la RN 205 – Route
Blanche

11
diffuseurs

55

ouvrages d'art
*52 ponts et viaducs, 2 tunnels,
1 tranchée couverte*

16 742

conducteurs par jour, en
moyenne



La sécurité au
cœur du quotidien
des équipes de
l'Autoroute et de la
Route Blanches

347
collaborateurs
mobilisés

12 650
événements traités par
le PC Sécurité

316
accidents

7
blessés légers

8
hospitalisés

1
personne décédée

France | Italie

Entre la France et l'Italie : le Tunnel du Mont Blanc

Les chiffres clés 2024 au
Tunnel du Mont Blanc

1 274 m

altitude à l'entrée française

1 381 m

altitude à l'entrée italienne

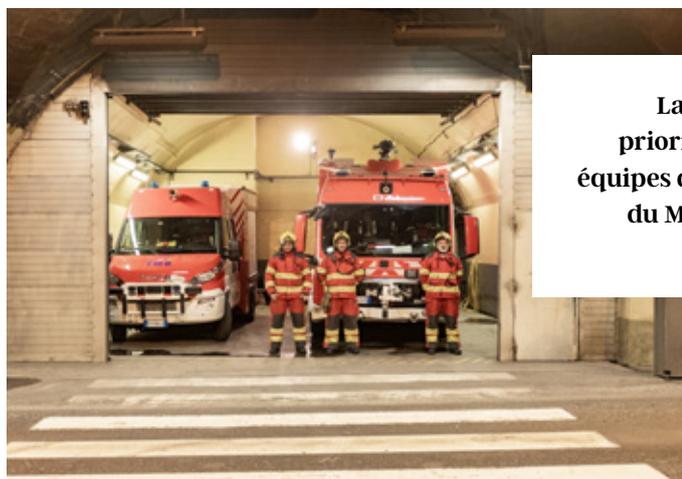
5 475

conducteurs par jour, en moyenne*

33 575

abonnements à réduction de 10 ou
20 passages, représentent **37 %** des
transactions des véhicules légers

*hors période de fermeture de 15 semaines en 2024



La sécurité :
priorité n°1 des
équipes du Tunnel
du Mont Blanc
GEIE

284

collaborateurs
mobilisés, dont

80

pompiers

352

événements traités par
le Poste de Contrôle
Commande

0

accident corporel

5

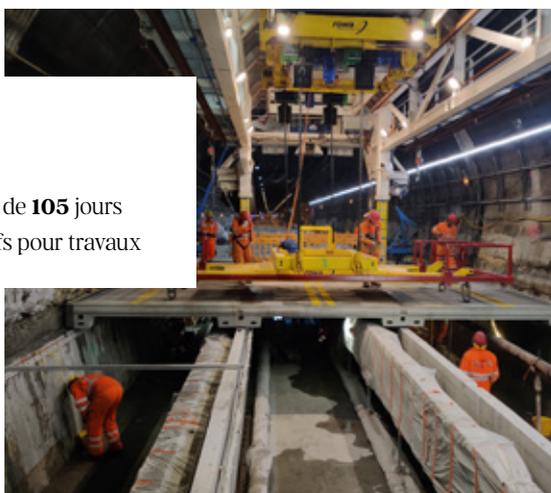
exercices de sécurité

1

fermeture de **105** jours
consécutifs pour travaux

47

nuits de fermeture pour
maintenance



Votre sécurité

TUNNEL DU MONT BLANC

Chamonix

60 ans après sa construction, la roche du Tunnel du Mont Blanc est de nouveau mise à nu

Le premier chantier-test de rénovation de la voûte a été mené tambour battant durant quinze semaines. 340 mètres ont été réhabilités.

Le 2 septembre 2024 à 17 h 07, l'opérateur du Poste de contrôle et de commande trafic annonçait par radio à toutes les équipes du Tunnel du Mont Blanc GEIE la fermeture des deux péages, français et italien, pour le début des travaux de rénovation de la voûte.

A peine la fermeture actée, les entreprises sous-traitantes déjà présentes sur les deux plateformes sont entrées en action.

Le chrono était lancé.

Le soir même, le démontage des équipements de sécurité en voûte et sur les parois débutait, avant de laisser la place à deux chantiers-tests de démolition : 300 mètres sur une partie percée par les français, 300 mètres sur la partie percée par les italiens, entre 1959 et 1962.

.....

Deux zones de chantier totalement différentes.

En effet, les techniques utilisées lors du percement diffèrent d'une zone à l'autre, et nécessitent le recours à de solutions de démolition et de consolidation différentes :

- **Sur le chantier côté français**, en raison du grand nombre de boulons d'ancrage dans

la voûte et de la présence de matériaux très résistants, l'entreprise a opté pour l'utilisation d'un Brise Roche Hydraulique : une excavatrice munie d'un grand marteau pour démolir le béton très dur et la roche. Par mesure de précaution, la dalle était protégée de la chute des matériaux par un système d'absorption des chocs.

Ce système de démolition a permis de créer de l'espace pour appliquer les traitements ultérieurs à la voûte et pour accueillir les éléments préfabriqués, sans modifier le gabarit du tunnel.

- **Sur le chantier côté italien**, d'importantes venues d'eau ont été gérées : n'oublions pas que le tunnel est construit sous deux kilomètres de roche, sous le glacier de l'Aiguille du Midi.

Au fur et à mesure de la démolition, la roche a été consolidée par projection de béton, à l'aide d'un engin muni d'un bras guidé par joystick et alimenté par une bétonnière. La phase de démolition de la voûte sur les deux zones de chantier s'est achevée le 26 octobre.

.....

Une nouvelle étanchéité pour capter et évacuer l'eau.

Elle a cédé la place à la pose d'une nouvelle couche d'étanchéité. Cela n'existait pas lors de la construction du Tunnel dans les années 60.

Puis, les équipes ont procédé à la réalisation du piédroit, un mur vertical qui soutient la naissance de la voûte. Il a été coulé sur place, avec des renforts en acier.

Les éléments de voûte préfabriqués ont ensuite été posés et clavés entre eux, afin de constituer le nouveau « toit » du tunnel.

.....

Des enseignements essentiels pour programmer la suite.

Le terme de «test» n'a jamais été aussi bien adapté à ces travaux. Les défis rencontrés, notamment la dureté de la roche et les différences d'épaisseur de béton entre les deux sites, ont nécessité des ajustements techniques.

Ainsi, 150 000 heures de travail ont été nécessaires pour mener à bien ce chantier expérimental sur 340 mètres, soit un peu plus de la moitié des 600 mètres initiaux à rénover.

Bien que la totalité des objectifs n'aient pas été atteints, les enseignements tirés de ce chantier-test constituent une base solide d'information. Ils sont analysés et capitalisés pour déterminer la meilleure méthode de poursuite des travaux de la voûte dans les années à venir.

Après 15 semaines de travaux intenses, le Tunnel du Mont Blanc a rouvert ses portes le lundi 16 décembre à 22 h, afin d'accueillir les





▲ Pose des éléments de voûte préfabriqués et clavage.

trafics des vacances de Noël.

Cette réouverture a eu lieu à l'issue de l'exercice annuel de sécurité, sous la coordination des autorités préfectorales des deux pays.

En 2024, ce projet a représenté un investissement de 24 millions d'euros pour les deux sociétés concessionnaires, ATMB et SITMB.

.....
 Rabotage de la voûte et pose des pieds-droit. ▼



▲ Dispositif permettant aux ouvriers de travailler en sécurité sous le pont de la route d'accès au Tunnel du Mont Blanc.

Chamonix

Pendant ce temps sur la RN205, des travaux sont «transparents» pour les conducteurs

Nos équipes ont profité de la fermeture du Tunnel du Mont Blanc pour poursuivre la rénovation des trois ponts présents sur les quatre derniers kilomètres de la RN205 avant l'entrée française.

Deux "petits" ponts enjambant les Favrandes et un troisième, plus long, franchissant le torrent de la Creusaz, à proximité de l'aire du Dard ont été entièrement refaits. Mener ces travaux en même temps que ceux du Tunnel a

permis de minimiser la gêne aux conducteurs. Cette rénovation a été transparente et permet ainsi d'assurer une nouvelle longévité à ces infrastructures soixantennaires, empruntées chaque jour par environ 5 000 véhicules en route vers le Tunnel du Mont Blanc.

Durant cette période, des alternats ont été mis en place pour assurer une continuité d'accès pour les entreprises et les secours devant accéder au chantier du Tunnel du Mont Blanc.

Votre sécurité

DES INFRASTRUCTURES PERFORMANTES

Clarafond-Arcine

Tunnel du Vuache : seize portiques installés pour la sécurité des conducteurs

L'enjeu est de mieux communiquer avec les conducteurs avant leur entrée dans l'ouvrage sur l'A40.

L'année 2024 a été consacrée à l'installation d'une signalisation lumineuse renforcée sur une distance de 1,5 km de part et d'autre du Tunnel du Vuache.

L'objectif est de prévenir au plus tôt les conducteurs des conditions de circulation à l'intérieur de l'ouvrage : fermeture d'une voie ou du tube en cas de travaux ou d'incident, mais aussi des conditions météo de l'autre côté du tunnel, neige par exemple. N'oublions pas que le massif du Vuache est situé dans la chaîne du Jura, dont le climat est réputé rude !

Parce que les deux entrées du tunnel du Vuache sont situées sur des voies en forte montée et

sinueuses, il a été décidé de poser une série de :

- 11 portiques en direction de Chamonix, côté Jura,
- Cinq portiques en direction de Mâcon, côté Genevois.

Chaque portique accueille des panneaux lumineux situés au-dessus de chaque voie, permettant d'indiquer aux conducteurs si la voie est ouverte, fermée, ou demandant de se rabattre sur l'autre voie ainsi que différentes indications comme la limitation de vitesse provisoire.

Le nombre important de portiques permet d'assurer une séquence lumineuse qui se répète et reste ainsi lisible malgré les virages. Ces équipements sont pilotés à distance par le PC Trafic de Bonneville. Ils sont en tests de bon fonctionnement jusqu'en 2025.

.....

▼ Finalisation de la pose des portiques en amont du Tunnel du Vuache.



▲ Travaux d'élargissement sur la RN205, au défilé Sainte-Marie.

Les Houches

De nouveaux balcons sont posés sur le défilé Sainte-Marie

Le printemps et l'automne ont signé la reprise des travaux de rénovation et d'élargissement du défilé Sainte-Marie sur la RN205.

Des fermetures de douze semaines au printemps puis dix semaines à l'automne ont été nécessaires pour continuer de rendre moins sinueux les virages du défilé Sainte-Marie et ainsi améliorer la sécurité et le confort des conducteurs. En 2024, les travaux ont principalement porté sur la partie droite de la chaussée avec la construction de 250 mètres d'encorbellements : sortes de balcons qui soutiennent la chaussée au-dessus du vide et qui permettent de l'élargir. Les phases précédentes avaient permis notamment de creuser les falaises pour atténuer les courbes de la route. Ces travaux de grande ampleur sont programmés pour éviter les trafics estivaux très denses et la saison hivernale, réservée au déneigement.

Ils engendrent un basculement de la circulation sur 1,5 km sur les voies en direction de Passy/Genève. Les conducteurs circulent à double sens dans le Tunnel des Chavants. Le coût de cette opération pluriannuelle est de 12,5 millions d'euros.

La fin de ces travaux de longue haleine est prévue en novembre 2025.

.....



▲ Travaux de chaussées de nuit, à Saint-Julien-en-Genevois.

Saint-Julien-en-Genevois

Travaux de nuit sur l'A40 pour refaire la chaussée

Des travaux de nuit dans le genevois français pour diminuer la gêne des conducteurs.

Entre 2024 et 2025, ATMB rénove 20 Km de chaussée entre les communes de Bossey et de Saint-Julien-en-Genevois sur l'A40, l'A41 ainsi que les bretelles de l'échangeur. Sur ce secteur frontalier emprunté par plus de 52 000 conducteurs par jour dans le cadre des déplacements domicile-travail, les équipes d'ATMB ont fait le choix d'effectuer ces travaux exclusivement les nuits de semaine, du lundi au jeudi, entre 20 h 30 et 6 h. Ces travaux se déroulent entre avril et juin 2024, puis au printemps et à l'automne 2025. Nos équipes ont travaillé à optimiser les phases de ce chantier afin qu'il gêne le moins possible les conducteurs. En avril, nous avons profité des coupures de nuit nécessaires à la maintenance du Tunnel du Vuache pour réaliser en même temps cette rénovation des chaussées. Ces travaux de rénovation complète de la chaussée sont menés tous les 15 ans environ. Le dernier renouvellement date de 2010. Ces travaux s'élèvent à 9,7 millions d'euros. Dans le cadre de leur Carnet de route #Environnement, les équipes d'ATMB poursuivent leur politique volontariste de réduction des déchets : les enrobés sont recyclés jusqu'à 60 %.

.....



Le saviez-vous ?

Programmer les travaux de nuit pour ne pas gêner les conducteurs est un réel défi pour les équipes d'ATMB.

Il s'agit d'une attente essentielle de nos clients : réduire les zones de travaux. Nous travaillons en permanence à diminuer cette gêne. ATMB a fait le choix de privilégier le travail de nuit ; cela implique une majoration financière très significative par nos prestataires, de l'ordre de 30 %, sur un chantier de renouvellement des chaussées par exemple. Cela signifie également que nos hommes en jaune, réalisent de façon régulière un travail toujours délicat de balisage de nuit, avec les précautions de sécurité supplémentaires que cela implique. C'est pourquoi nous n'avons cessé de sensibiliser nos clients à plus de vigilance et au respect des vitesses à l'approche des chantiers.

Votre mobilité

LE COVOITURAGE À L'HONNEUR

Bonneville

À peine inauguré, le nouveau parking de covoiturage à la sortie de l'autoroute n°17 est déjà complet



ATMB est la société d'autoroute française qui propose le plus grand nombre de places de parking de covoiturage compte tenu de la taille de son réseau : 700 places.

C'est terminé ! Après huit mois de travaux marqués par les pluies d'automne, l'agrandissement du parking de covoiturage de Bonneville s'est achevé en mars 2024. Il propose 100 places, soit une capacité d'accueil multipliée par trois. C'est déjà un succès, preuve en est son utilisation quasi-totale dès son ouverture. L'échangeur n°17 de Bonneville Zones Industrielles devient un nouveau «hub» qui facilite les mobilités actives. Un abri à vélo couvert et sécurisé a été créé. Il est relié à une voie dédiée aux modes doux en direction de la gare de Bonneville ou de la véloroute Léman-Mont-Blanc. Cette voie est séparée du trafic routier et protégée par un séparateur en béton. Les traversées piétonnes et cyclables sont mieux signalées sur

les trois branches du giratoire. Il devient ainsi plus facile de prendre son vélo ou le bus pour rejoindre son covoitureur à l'entrée de l'autoroute. Des nouveaux arrêts de bus ont été ajoutés pour pouvoir accueillir, à moyen terme, les lignes du réseau Proxim'iTi et la ligne 274 entre Sallanches et Genève. Les voies de sorties de l'A40 menant au giratoire ont aussi été doublées pour plus de sécurité. En encourageant ces modes de déplacements plus durables, ATMB souhaite faciliter les efforts faits par ses clients pour diminuer l'empreinte carbone de leurs déplacements. L'investissement est de 3,3 millions d'euros, financés à 50 % par ATMB, 30 % par le Département de la Haute-Savoie et 20 % la Communauté de communes Faucigny Glières.

.....

Le covoiturage avec ATMB : mode d'emploi

Parce que la pratique du covoiturage est encore nouvelle, rien de mieux que les conseils de ceux qui le pratiquent déjà : « Lancez-vous ! Il suffit juste de s'organiser un peu ! »

- ✓ Trouver son covoitureur sur BlaBlaCar Daily.
- ✓ Se garer sur l'un des 11 parkings de covoiturage : 700 places pour laisser sa voiture et partir avec son covoitureur.
- ✓ Venir à vélo et le sécuriser grâce aux nouvelles consignes.
- ✓ Venir en bus sur les parkings desservis par les lignes locales.
- ✓ Utiliser les déposes minutes avec abri pour ne pas perdre de temps.
- ✓ Se faire rembourser le trajet du passager covoitureur jusqu'à quatre euros, pris en charge par ATMB et les collectivités grâce à Je Covoit'.
- ✓ Diminuer son empreinte écologique et sa production de CO₂.
- ✓ Utiliser la voie réservée le matin au passage de la douane de Vallard à Gaillard sur l'A41.
- ✓ Faire de nouvelles connaissances : le trajet passe plus vite !



▲ Inauguration du nouveau parking de covoiturage de Bonneville, le 29 mars 2024.

Valsershône

Un nouveau parking de covoiturage dans l'Ain, au diffuseur n°10 «Bellegarde»

À l'ouest de l'Autoroute Blanche, bonne nouvelle pour les covoitureurs : ce sont désormais 50 places qui sont disponibles depuis décembre 2024.

Ce nouveau parking de covoiturage inclut également quatre nouveaux arrêts de bus : deux pour ceux qui empruntent l'autoroute et deux pour ceux qui empruntent la route départementale. Après avoir fait face à une météo capricieuse depuis le lancement des travaux en septembre 2023, le parking

est enfin accessible aux aindinois covoitureurs.

Les travaux de l'échangeur n° 10 de Bellegarde consistent en une restructuration complète du site, incluant une nouvelle voie en sortie de péage, un nouveau giratoire. Ces travaux s'effectuent sous circulation et les phases nécessaires de coupure se déroulent essentiellement de nuit.

.....

Douane de Vallard | Gaillard

Lutte contre la fraude au covoiturage avec l'intelligence artificielle



▲ Désormais, la barrière est couplée à une caméra (en bleu) qui compte le nombre de passagers présents dans le véhicule.

En juin 2024, les équipes de la direction du développement et de l'innovation ont dévoilé un système inédit en France de caméra de contrôle couplé à une barrière sur la voie de covoiturage de l'A411

à la douane franco-suisse de Thônex-Vallard.

Ce dispositif permet de lutter contre la fraude sur la première voie de covoiturage binationale avec passage de douane. Sur une distance de 500 mètres, cette voie réservée permet aux covoitureurs de réduire leur temps de trajet de trois à cinq minutes en moyenne, tout en contribuant à diminuer le nombre de véhicules sur nos routes. Face à l'augmentation des conducteurs fraudeurs, ATMB a installé un système de contrôle par intelligence artificielle. Si un véhicule a deux passagers ou plus, la barrière s'ouvre, sinon elle reste fermée.

Depuis son installation :

- Le nombre de voitures en covoiturage a grimpé jusqu'à 7 200 / semaine, soit une augmentation de 44 %,
- Les infractions ont chuté de 84,6 %.

Ces résultats démontrent que la voie est désormais plus accessible aux covoitureurs et donc plus utilisée.

.....

Votre mobilité

FLUIDITÉ ET PRATICITÉ
DU VOYAGE



▲ Mise en service du premier giratoire dans la zone de la Maladière, à Cluses, le 2 octobre 2024.

Cluses - Quartier de la Maladière

Fin des feux tricolores, le premier giratoire est mis en service à côté de l'échangeur n°19

Les équipes d'ATMB, de la Ville de Cluses et du Conseil Départemental de Haute-Savoie ont officialisé le 2 octobre 2024 l'ouverture du premier des deux giratoires à construire, en remplacement des feux tricolores.

L'objectif des trois partenaires est de fluidifier le trafic et d'améliorer la desserte de ce carrefour entre la RD1205 et l'A40 par le diffuseur de Cluses n° 19, ainsi que la zone industrielle et commerciale. Plus de 20 000 conducteurs s'y retrouvent

chaque jour.

Ce projet est pensé pour favoriser l'intermodalité avec la création d'un parking pour les covoitureurs de 58 places et l'usage facilité du vélo. En effet, le parking sera doté de consignes à vélo et ses accès cyclables seront sécurisés et connectés à la voie verte Léman Mont-Blanc.

Un arrêt de bus complètera ce réaménagement.

La zone d'activité et les commerces proposés deviennent également plus visibles et leurs accès plus directs depuis la RD1205 et la sortie de l'A40.

La construction du second giratoire se déroulera jusque courant 2025.

L'achèvement total est prévu fin 2025.

«Les équipes d'ATMB sont fières de mener ce chantier, car notre mission est d'accompagner et d'être solidaire des projets au service des hauts-savoyards : ce chantier, qui se situe en dehors de l'autoroute, en est la preuve concrète» précise Erwan Le Bris.

L'investissement est de 4,8 millions d'euros financés à 50 % par ATMB, 25 % la commune de Cluses et 25 % le conseil départemental de Haute-Savoie.

Passy | Scionzier | Bonneville

ATMB équipe ses aires de covoiturage de services vélos pour faciliter le quotidien des cyclistes

Ces aménagements visent à fluidifier et sécuriser l'intermodalité entre le vélo et le covoiturage.

Dans la vallée de l'Arve, les populations et les activités se concentrent principalement dans un réseau de villes petites et moyennes, bâties au pied des reliefs et connectées à des infrastructures de transport performantes.

Cette organisation territoriale offre un vrai potentiel pour le vélo, que ce soit pour les courtes distances ou les trajets plus longs en combinaison avec d'autres modes de déplacement.

Ce potentiel est d'autant plus important que le développement du vélo à assistance électrique permet d'allonger les distances et d'atténuer le dénivelé.

Depuis le printemps 2024, ATMB propose sur ses aires de covoiturage des services qui offrent la possibilité aux covoitureurs de réaliser leurs premiers ou leurs derniers kilomètres à vélo.

Situées à proximité immédiate de zones résidentielles et d'activités, les aires de covoiturage de Passy n°21, Scionzier n°18 et Bonneville n°17 ont été équipées d'abris sécurisés, casiers, bornes de recharge électrique, arceaux et de bornes d'outillage.

Les abris de Passy et Scionzier sont en libre accès alors que l'abri de Bonneville est géré par ProximiTi, l'opérateur local de services à la mobilité.



▲ Abri à vélos sécurisé, avec un kit outils, sur le nouveau parking de covoiturage de Bonneville.

Chamonix

Une nouvelle aire de repos panoramique sur la RN 205

À 800 mètres de l'entrée française du Tunnel du Mont Blanc, ATMB a réaménagé l'ancienne zone de stationnement du Dard en une aire de repos avec vue panoramique !

Depuis le mois de juillet 2024, vous pouvez admirer les magnifiques sommets de la vallée de Chamonix et du massif du Mont-Blanc grâce aux nouvelles installations :

- ✓ 2 tables d'orientation,
- ✓ 4 panneaux touristiques d'information,
- ✓ 3 tables de pique-nique, dont une accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR),
- ✓ Des toilettes sèches éclairées par

- énergie solaire,
 - ✓ 12 places de stationnement, dont une PMR et 5 en dalles perméables Evergreen®.
- L'aire est à la jonction de plusieurs chemins de randonnées, et un nouveau sentier permet de traverser la RN205 en toute sécurité sous le pont routier, rejoignant ainsi le torrent de la Creuse et le bas de Chamonix.
- Au début de ce sentier, vous pourrez découvrir les vestiges de l'ancienne piste olympique de bobsleigh de 1924, notamment le célèbre virage des Myrtilles.

Vers l'Italie

Un peu d'anticipation peut limiter votre attente au passage du Tunnel du Mont Blanc

Pour éviter les longues attentes des week-ends fériés ou durant l'été, utilisez nos différents outils pour connaître le trafic en temps réel dans le tunnel.

- Application TMB Mobility : suivez le trafic en temps réel depuis votre smartphone.
- Webcams : visualisez le trafic aux péages côté France et Italie.
- Sur atmb.com et tunnelmb.net : planifiez votre voyage à l'avance, les prévisions de trafic identifient plusieurs semaines à l'avance les heures « rouges » ou « noires » afin de les éviter.

- Écoutez Autoroute Info 107.7 FM Pourquoi faut-il attendre lors des forts trafics ?
- La règle du « cadencement » permet de réguler le trafic à chaque entrée du tunnel, permettant une intervention facilitée en cas d'incident et le respect de la capacité des abris de secours.
- Les barrières de péage s'ouvrent toutes les 8 secondes pour maintenir une distance de 150 mètres entre les véhicules, aidés par des lumières bleues.
- Ce système est crucial en période de forte affluence, expliquant les temps d'attente.

Votre environnement

DÉCARBONATION DES TRANSPORTS

Site Transpolis | Ain

eRoadMontBlanc : l'autoroute électrique des poids lourds est en marche

Construite fin 2024, la piste d'essai de 420 mètres pour tester l'autoroute électrique des poids lourds est opérationnelle pour les tests.

Porté par ATMB, le projet de recherche eRoadMontBlanc vise à expérimenter une solution de route électrique pour les poids lourds, par conduction au sol, en Vallée de Chamonix-Mont-Blanc. Ce système permet d'alimenter et de recharger les camions pendant qu'ils roulent.

Ce projet s'inscrit dans une ambition claire : décarboner massivement le transport routier en France et en Europe d'ici 2030. Il entre aujourd'hui dans une phase très concrète et décisive avec le lancement du démonstrateur opérationnel à TRANSPOLIS dans l'Ain.

Après trois mois de travaux sur la plateforme en fin d'année 2024, une piste de 420 mètres, alimentée par le sol, est désormais prête à accueillir les premiers essais avec des véhicules électriques. Cette piste alimentée comprend un

virage serré et une ligne droite.

Les tests, qui se dérouleront jusqu'à l'été 2025, ont pour objectif de valider les technologies employées face à des enjeux essentiels tels que :

- La performance du système, l'efficacité et la puissance du transfert d'énergie par contact.
- La sécurité du dispositif, des personnes et des véhicules : conditions hivernales, obstacle, adhérence, risque électrique ;
- La sûreté de fonctionnement selon la vitesse définie du véhicule et quelle que soit la météo ;
- La maintenabilité de la technologie, c'est-à-dire son entretien et sa réparation.

Si tous les voyants sont au vert durant les essais sur piste, la prochaine étape aura lieu en 2026/2027, avec un test grandeur nature sur 1 kilomètre de la RN 205 à proximité de Chamonix-Mont-Blanc.

.....



▲ Les travaux sur la piste de Transpolis.



eRoadMontBlanc

Quel est son intérêt ?

Quand on sait qu'un poids lourd électrique emporte 4 à 5 tonnes de batterie pour réaliser 800 km seulement, cette technologie devient particulièrement attrayante et permet de diminuer le poids des batteries par 4.

Ce projet est mené en consortium avec plusieurs acteurs du monde de la mobilité et de la recherche : Université Gustave Eiffel, Alstom, FAAR-PRONERGY et GREENMOT - Drive Innovation.

Il représente un pas important vers l'intégration de solutions innovantes et durables pour la mobilité de demain.

Les résultats de ce projet sont de nature à rassurer les transporteurs sur la fiabilité de ce nouveau système de route électrique, et faciliter ainsi son développement.

L'expérimentation repose sur le système APS (Alimentation Par le Sol), développé par Alstom pour le tramway et adapté à la route avec une piste d'alimentation électrique insérée dans la chaussée.

La captation du courant se fera sous le véhicule par une installation dédiée de patins en contact avec la route. Ce projet est financé notamment dans le cadre de France 2030 et par l'Union Européenne.

Bonneville

ATMB teste l'aquatextile pour conserver la perméabilité des sols

Pour les équipes d'ATMB en charge de l'aménagement de nos infrastructures autoroutières, préserver les sols perméables reste un enjeu permanent.



▲ Pose de l'aquatextile sur le nouveau parking de Bonneville.

Lorsque le sol et le projet le permettent, des solutions sont déployées pour contrarier le moins possible l'infiltration naturelle de l'eau dans les sols et prévenir les risques d'inondation.

Pour autant, ces eaux infiltrées doivent être propres et les parkings restent des zones dont les eaux de ruissellement peuvent être chargées en micropolluant du fait du trafic routier.

Courant 2024, sur le nouveau parking de covoiturage de Bonneville ZI, la solution a été trouvée avec la pose d'un aquatextile nommé InDI'Green.

Situé sous une chaussée constituée de matériaux drainants, ce textile retient et fixe de manière irréversible les hydrocarbures et les HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) présents dans les eaux de ruissellement.

Dans le même temps, cet aquatextile diffuse des nutriments naturels stimulant la prolifération des micro-organismes du sol qui vont venir biodégrader les hydrocarbures fixés sur la matrice textile.

Dépolluée, l'eau continue à s'infiltrer, à humidifier le sol et nourrir la biodiversité souterraine.

Cette innovation française de AquaVia est réservée pour le moment à des sols argileux.

L'agrandissement du parking de Bonneville de 35 à 100 places représente une nouvelle zone de 2 000 m² désormais perméable.

.....

Chamonix

Nouvelles chaussées construites sans utiliser de granulats neufs au rond-point de la Vigie

En tant que concessionnaire autoroutier, l'entretien des chaussées fait partie de notre quotidien, mais certaines opérations sont plus exceptionnelles que d'autres.

L'automne dernier, au rond-point de la Vigie sur la RN205, nos équipes ont dû procéder à un renouvellement en profondeur de la route.

La partie la plus basse de la chaussée appelée "couche de forme" et située à environ 22 cm sous la chaussée actuelle, s'est affaiblit avec le temps et n'assure plus son rôle support.

Elle a donc nécessité une intervention assez rare qui vise à la refaire entièrement sur 1 300 mètres, avant de pouvoir ensuite poser au-dessus de nouvelles couches d'enrobés : les couches d'assise, puis la couche de roulement.

Pour cette opération, nous avons utilisé une technique spécifique avec des machines capables de retraiter sur place les matériaux constituant la couche de forme en matériaux granulaires naturels. La nouvelle couche de forme de la route est ainsi recomposée immédiatement grâce à l'ajout d'un liant hydraulique permettant d'assurer son renforcement structurel.

Ce procédé innovant de retraitement

sur place, présente l'avantage de ne pas utiliser de granulats supplémentaires issus des carrières, et de ne pas avoir à évacuer des matériaux en décharge.

Il nécessite un temps de maturation important, tout comme le béton, pour que le liant (ciment) produise sa réaction et ainsi pouvoir appliquer les couches supérieures.

Une intervention rare et indispensable pour garantir la sécurité et la longévité de nos infrastructures.

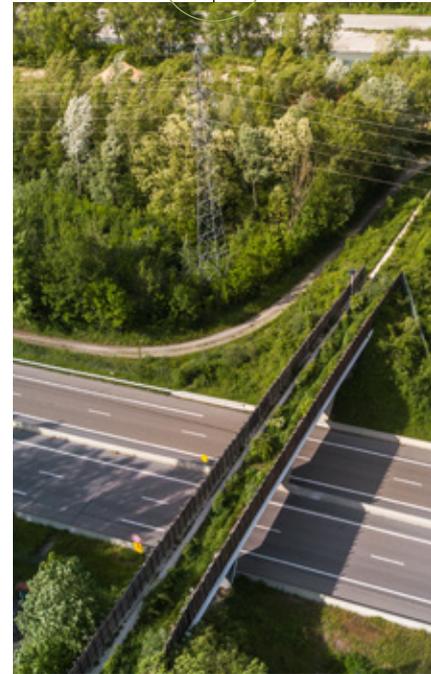
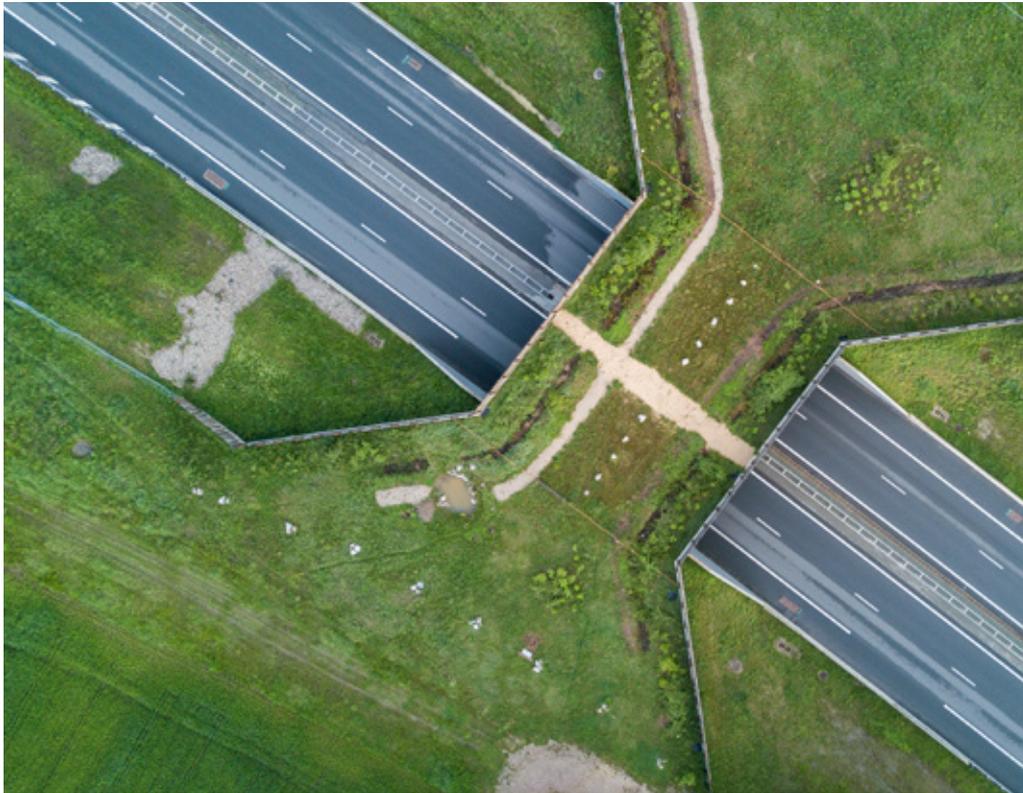
.....



▲ Travaux au rond-point de la Vigie à Chamonix. Phase de retraitement de la chaussée, avec un liant hydraulique.

Votre environnement

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ



◀ Les écoponts de Viry (à gauche) et Arenthon (ci-dessus).

Viry

L'écopont de Viry a soufflé sa cinquième bougie

Un anniversaire célébré avec beaucoup de plaisir avec tous les proches : associations, constructeurs et financeurs.

L'écopont de Viry a soufflé sa cinquième bougie avec tous les acteurs proches, réunis en réunion de bilan : Apollon 74, l'association chargée de son suivi avec France Nature Environnement Haute-Savoie ; ATMB et la République et canton de Genève, ses constructeurs et financeurs.

Depuis son inauguration en 2019, l'écopont de Viry, large de 25 mètres (six voies de circulation), facilite le passage des espèces grâce à sa conception en forme d'entonnoir, sur le corridor biologique situé entre la

plaine genevoise et le Salève.

500 espèces ont été recensées et plus de 6 000 individus observés. La petite et la grande faune l'ont adopté !

Les vidéos et observations diurnes ont permis de constater de véritables comportements d'appropriation, au-delà de la traversée par la faune :

- Des blaireaux ont creusé leurs latrines.
- Les chevreuils font leur pause "dîner" avec les rameaux.
- Les sangliers montrent des comportements de jeu avec le sable, tout comme les lièvres et les blaireaux.
- Les lièvres bruns mènent des courses-poursuites... Et s'accouplent.
- Les blaireaux et le renard roux marquent

leur territoire,

- Cela va même jusqu'à des combats de territoire entre deux brocards.

L'écopont de Viry ne sert pas uniquement à la grande faune mais à l'ensemble des animaux petits et grands, terrestres ou volants : micro-mammifères, reptiles, oiseaux, insectes, chauve-souris... Des criquets et escargots qui n'étaient observés que d'un côté de l'autoroute ont pu, grâce à l'écopont, s'installer de l'autre côté.

Bref, que de belles images et de bonnes surprises !

.....

Écologie

Rétablir les corridors rompus par l'autoroute

La protection de la faune et le respect de la biodiversité en Haute-Savoie sont des priorités pour ATMB. L'objectif des équipes est de rétablir les corridors biologiques rompus il y a des dizaines d'années.

L'A40 traverse de nombreux territoires où circulent les animaux. Pour les préserver, plusieurs aménagements sont

réalisés : des écoponts au-dessus de l'autoroute (Viry et Arenthon) et des passages inférieurs à faune sous l'autoroute. C'est en combinant ces deux types de passages que l'on parvient à rétablir la perméabilité écologique de l'autoroute et à préserver les trames vertes indispensables au déplacement de la faune terrestre.

Ce travail est mené en concertation avec les acteurs locaux : monde agricole, chasseurs, associations naturalistes et collectivités territoriales. ATMB possède huit passages à faune et quatre sont à venir.



Viry

Chantiers participatifs et visites scolaires sur l'écopont

Symbole de la biodiversité, l'écopont de Viry sert les projets pédagogiques scolaires et rassemble les énergies.

Depuis 2019, ATMB cofinance avec le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) des actions de sensibilisation auprès des publics scolaires grâce au "contrat territoire espaces naturels sensibles du Vuache". Ce projet, intitulé « Quand les animaux se déplacent » s'appuie sur l'exposition itinérante « Les rencontres animales... le jeu de l'amour & du hasard ».

En collaboration avec la Maison du Salève et l'Etat de Genève, les élèves de primaire ont été acteurs directs de ce projet emblématique de la préservation de la biodiversité :
- En 2019, 186 élèves issus de cinq classes ont participé aux plantations et aménagements

écologiques lors de la construction de l'écopont.
- De 2021 à 2023, ce sont près de 1 000 élèves qui ont bénéficié de 40 journées d'animation sur l'écopont pour se familiariser avec les enjeux de la biodiversité.
Depuis 2024 et jusqu'en 2026, cette aventure éducative et écologique se poursuit. L'entretien de l'écopont s'effectue grâce aux équipes d'entretien d'ATMB du centre d'exploitation d'Eloise mais également grâce aux chantiers participatifs. Organisés par Apollon 74 et France Nature Environnement, ils ont rassemblé en mars 2024 une quarantaine de salariés de Somfy, engagés dans le mécénat de compétence. Au programme : entretien de la végétation et des mares, ramassage de déchets, entretien des aménagements écologiques...

Arthaz

Un jeune cerf élaphe nous a fait l'honneur de son passage !

Rétablir les corridors en dessous et au-dessus de l'A40 est un travail de longue haleine, mais nous sommes sur la bonne voie.

À Arthaz, un passage sous l'autoroute a été aménagé en 2022 en chemin pour la faune et les promeneurs. Depuis, nous suivons avec Instinctivement Nature son appropriation.

Autrefois utilisé par les véhicules à moteur, ce passage doit obtenir "l'agrément" de la faune locale.

Nous sommes sur la bonne voie, car un jeune cerf a emprunté l'ouvrage dans le sens Salève/Voirons.

Pour rappel, le cerf élaphe est considéré comme une espèce indicatrice de la fonctionnalité et de la naturalité des corridors écologiques en raison notamment de la taille de ses domaines vitaux. La présence de ce "daguet" est donc une très bonne nouvelle et montre l'intérêt d'un tel ouvrage pour rendre possible la colonisation de cette espèce.

Les passages inférieurs à faune sont souvent des ouvrages existants sous l'autoroute (chemins agricoles ou des buses pour les cours d'eau) qui sont réaménagés pour leur donner une fonctionnalité écologique et favoriser le passage des animaux.

.....



◀ Le cerf élaphe capturé en vidéo sur les caméras installées à proximité du passage inférieur à faune.

Votre territoire

SOUTENIR LA VIE LOCALE

Bonne

La Fondation ATMB célèbre sa première année d'existence avec tous ses partenaires

Le 5 novembre, la Fondation ATMB a réuni 21 des 22 associations soutenues en 2024 lors d'une journée dédiée, en présence de Yoan Jeandemange, président de la Fondation, et Christophe Castaner, président d'ATMB.

Cet événement a permis un précieux moment de bilan, de partage et de création de liens pour renforcer l'engagement associatif commun contre la précarité en matière de mobilité.

En 2024, la Fondation ATMB a ainsi soutenu :

- 15 projets «Main Forte» (jusqu'à 30 000 €), pour des initiatives de long terme,
- 7 projets «Coup de Pouce» (jusqu'à 5 000 €), pour des actions ponctuelles.

En les soutenant nous avons aidé 1 793 personnes dans leurs déplacements

Pourquoi une fondation ?

Mécène depuis plus de 25 ans, ATMB a renforcé en novembre 2023 son soutien au territoire en créant une fondation dédiée à son cœur de métier : la mobilité.

Partant du constat qu'une personne

sur cinq en Auvergne-Rhône-Alpes est en situation précaire en raison d'une mobilité entravée, l'objectif de la Fondation est clair : faciliter l'accès à l'emploi, à l'éducation, à la culture, à la santé et au sport grâce à la mobilité. Il s'agit par exemple d'aider des enfants de quartiers défavorisés à voyager, donner des concerts pour les résidents des EHPAD, organiser des vols en parapente gratuits pour les personnes à mobilité réduite, quel que soit leur degré de handicap, ou encore aider plus d'une centaine de jeunes en précarité à obtenir leur permis de conduire pour trouver un emploi.

La Fondation fonctionne sous forme d'appel à projets. Ces derniers doivent porter sur la thématique de la mobilité solidaire et être proposés par des associations locales. Leurs périmètres d'actions doivent être en Haute-Savoie ou dans l'Ain à proximité de Valserhône.

ATMB est accompagnée par la Fondation de France, premier réseau philanthropique de France.

Un comité, composé de 5 membres, sélectionne chaque année les projets les plus pertinents.

Les soutiens peuvent être annuels ou pluriannuels.

.....



▲ L'événement des 1 an de la Fondation s'est tenu le 5 novembre dernier, à Bonne

- ▼ Au programme, prises de parole et témoignages, dont notamment celui de Yoan Jeandemange, président de la Fondation ATMB





Sponsoring

Notre sponsoring s'adresse aux événements locaux plus responsables

Lorsqu'elle choisit d'accompagner un événement, ATMB aide les organisateurs à mettre en place ou intensifier des actions en faveur de la mobilité durable : financement de navettes, covoiturage, parcs à vélo...

En 2024, ATMB a accompagné de nombreux événements locaux en Haute-Savoie, parmi eux :

- ✓ Trail du Tour des Fiz : 22 véhicules roulant au bio gaz naturel mobilisés pour le transport des 2 564 participants et bénévoles.
- ✓ UTMB Mont-Blanc : un plan de transport exceptionnel financé pour les 10 400 coureurs transportés par 150 navettes.
- ✓ Marathon du Mont-Blanc : 10 navettes gratuites pour rejoindre les départs et points de ravitaillement des 2 285 coureurs.
- ✓ MB Race : Quatre navettes ont permis aux accompagnants de rejoindre les points de ravitaillement de la course et ainsi de pouvoir encourager les coureurs.
- ✓ High Five Festival : parkings vélos surveillés.

Bonneville

La Team Athlètes ATMB : nos sportifs deviennent les égéries du badge télépéage

Qui de mieux que notre équipe de sportifs qui arpentent régulièrement la Haute-Savoie pour montrer l'intérêt d'avoir un badge télépéage ?

En 30 secondes, trois vidéos résument la routine et les déplacements des athlètes, passionnés et profondément attachés à leur territoire, tout comme nous.

Les équipes ATMB ont à cœur de concevoir des campagnes authentiques, inspirées par notre territoire et portées par nos valeurs. C'est pourquoi nous avons demandé à nos « stars » locales de mettre en avant nos offres télépéage adaptées à leurs déplacements : que ce soit en fréquence de trajets mais aussi selon leur motorisation avec l'électrique.

Au sein d'une équipe soudée, les six membres de la Team Athlètes ATMB ont été choisis pour leur attachement à la Haute-Savoie et leur palmarès.

Ils portent les couleurs et les valeurs d'ATMB au sein de leurs disciplines : freeride, ski alpinisme, trail, snowboard cross, VTT, biathlon, handiski, course à pied, parapente.



▲ Gédéon Pochat, traileur de la Team Athlètes ATMB, au lac de Lessy, présente l'abonnement électrique «l'Éclaireur».

Votre territoire

ÉCOUTER ET DIALOGUER

La Roche-sur-Foron

Les parties prenantes d'ATMB participent à ses projets d'amélioration et de développement



▲ La rencontre avec les élus et les partenaires a eu lieu au mois d'octobre dernier, à RocheExpo.

Convaincus que la force d'un territoire réside dans le partage et l'union, ATMB propose des points d'échanges réguliers avec les acteurs économiques et politiques du territoire.

Chaque année, lors de grands échanges techniques rassemblant plus de 150 parties prenantes, ou lors de rencontres avec des groupes plus réduits, ATMB prend le temps de partager ses actualités qui concernent

directement le territoire. Chantiers, politique environnementale, décarbonation des mobilités, innovations, etc. : ces moments sont importants pour approfondir ensemble les sujets qui nous relient autour de nos trois infrastructures clés : l'A40, la RN205 et le Tunnel du Mont Blanc. Leur développement et celui du territoire sont étroitement liés. Ces rencontres permettent un dialogue direct, de confronter les avis et attentes de chacun et de choisir ensemble les projets

et solutions les plus pertinents pour l'avenir écologique et économique du territoire. En 2024, ATMB a partagé ses actualités marquantes, telles que les travaux de génie civil au Tunnel du Mont Blanc grâce à des visites organisées durant la longue fermeture de l'automne. Rien de mieux que de venir au cœur du chantier pour comprendre ses enjeux et l'ampleur des rénovations à mener. ATMB ouvre également ses portes à des groupes de lycéens
.....

Bonneville

223 collaborateurs ATMB sensibilisés à la Fresque du Climat

Parce que les collaborateurs d'ATMB sont d'abord des hauts-savoyards impliqués dans leur lieu de vie, ATMB a organisé 20 ateliers de sensibilisation.

Pour la direction du réseau et de l'environnement d'ATMB chargée d'animer le Carnet de Route #Environnement, la sensibilisation des collaborateurs est indispensable pour tous avancer dans la même direction.

Durant ces ateliers de « Fresque du Climat » sont abordés les principes de résilience et d'adaptation à un monde qui change progressivement. Ces sensibilisations donnent du sens à nos actions quotidiennes. Le message clé transmis ? Chaque dixième de degré compte : toutes

nos actions ont un impact, aussi minime qu'elles puissent paraître ! Les propositions émises lors de ces ateliers sont notifiées : 82 actions ont été suggérées par nos collaborateurs lors des ateliers. Ce processus d'écoute et d'amélioration permanente sur les enjeux écologiques est d'autant plus important dans le cadre de la certification environnementale ISO 14001.

Obtenu en décembre 2020 et audité chaque année depuis, cette norme nous engage à améliorer sans cesse notre performance environnementale et à réduire les impacts de notre activité. Elle nous encourage à nous fixer des objectifs toujours plus ambitieux.

.....

Haute-Savoie | Ain

« Ça nous est tous déjà arrivé » : la campagne de sécurité routière 100 % ATMB

De Noël 2023 à octobre 2024 les haut-savoyards ont été exposés via la radio et les réseaux sociaux à la campagne de sensibilisation d'ATMB au risque routier.

« Ça nous est tous déjà arrivé » est le slogan qu'ont choisi les équipes d'ATMB pour expliquer que tous, nous avons pu avoir des comportements dangereux sur l'autoroute ou la route, que ce soit par précipitation, distraction ou par habitude, mais qu'il ne faut surtout pas les banaliser !

Il est primordial de prendre conscience que ces mauvaises habitudes peuvent engendrer de graves accidents, pour les conducteurs mais également pour nos agents qui interviennent sur les voies.

Composée de sept volets, cette campagne a été construite de A à Z par un groupe de cinq collaborateurs d'ATMB dont le métier est directement lié à la sécurité routière. Au-delà des médias, cette campagne a été visible sur nos fourgons de sécurité et nos barrières de péage.

.....



▲ Le parking de covoiturage de Passy, accueille de nombreux covoitureurs chaque jour.



Je Covoit' Trois Comcom de la vallée de l'Arve rejoignent «Je Covoit'»

Je Covoit' est ouvert à tous. Il finance les trajets des passagers covoitureurs et règle directement le conducteur. C'est gratuit pour le passager et le conducteur perçoit une rémunération jusqu'à quatre euros.

Je Covoit' existe grâce au financement de cinq acteurs du territoire : ATMB, le Pôle Métropolitain du Genevois Français, les communautés de communes de Cluses Arve

et Montagne, du Pays du Mont-Blanc et de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc. Depuis mai 2023, ATMB finançait seule les trajets des covoitureurs sur la partie Est de son réseau, entre Cluses et Chamonix. Pour 2024, les communautés de communes de Cluses Arves et Montagne, du Pays du Mont-Blanc et de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc ont rejoint ce dispositif afin de partager ce financement, avec le soutien de l'État. **Je Covoit'** est disponible grâce aux applis : BlaBlaCar Daily et Karos. Je Covoit' s'ajoute à la prime d'Etat de 100 euros pour les nouveaux covoitureurs.

Année 2024

Résultats financiers



Le chiffre d'affaires (M€)

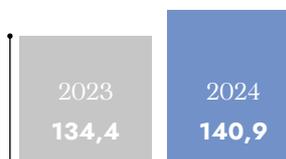
Le chiffre d'affaires s'élève à **210,6 M€** vs. 225,3 M€ en 2023, soit une **baisse de -14,7 M€ (-6,5 %)** expliquée par :

Le chiffre d'affaires péage sur l'Autoroute Blanche (**149,4 M€** vs. 146 M€ en 2023, soit **+3,4 M€, +2,3 %**) :

- **Effet volume poids lourds** : - 5,8 M€ sous l'effet de la fermeture du Tunnel du Mont-Blanc de 15 semaines vs. 9 en 2023 (- 2,3 M€) couplée à la fermeture de la liaison Santhia Ivrea (- 2,9 M€) et à celle du Fréjus en 2023 (- 0,6 M€),
- **Effet volume véhicules légers** : + 2,8 M€ malgré l'impact de la fermeture du Tunnel du Mont Blanc (- 0,6 M€)
- **Effet prix** : + 5,8 M€ dont + 4,7 M€ sur les véhicules légers et + 1,1 M€ sur les poids lourds (hausse tarifaire + 3,23%),
- **Frais de gestion et remises** : + 0,7 M€

Le chiffre d'affaires péage au Tunnel du Mont Blanc (**55,6 M€** vs 72,5 M€ en 2023, soit - 17 M€, - 23,4 %) :

- **Recul du trafic PL (- 18,2 M€)** : fermeture du viaduc Santhia : - 6,9 M€, fermeture du Tunnel du Mont Blanc de 15 semaines vs. 9 en 2023 : - 8,9 M€, report trafic du Fréjus en 2023 (éboulement vallée de la Maurienne) : - 2,4 M€.
- **Recul du trafic VL de -1,1 M€** sous l'effet de la fermeture plus longue non compensée par l'évolution macroéconomique.
- **Effet prix (revalorisation tarifs)** : 2,7 M€ (+ 0,7 M€ sur les VL et 2 M€ sur les PL)
- Des **produits annexes** pour 5,6 M€, en recul de - 1,1 M€.



Les charges d'exploitation (M€)

Les charges d'exploitation s'élèvent à **140,9 M€** vs. 134,4 M€ sur 2023, soit une **hausse de +6,4 M€ (+4,8 %)**.

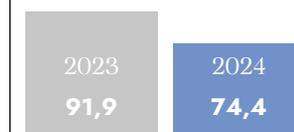
Cette variation s'explique par la hausse des

- **Autres achats et charges externes** de +1,2 M€ (+2,1%)
- **Charges de personnel** : +1,6 M€ (+6%),
- **Impôts et taxes** : 1,6 M€ (+14,6 %)
- **Augmentation des dotations** aux amortissements et provisions de +2,8 M€ en lien avec les immobilisations.

Parallèlement, les autres charges sont en recul de - 0,8 M€ (- 3,8 %).

Les résultats

Compte tenu de ces éléments, le résultat d'exploitation s'élève à **71,4 M€** vs. 91,9 M€ en 2023, soit **une baisse de -20,5 M€ (-22,3 %)**.



Résultat d'exploitation (M€)

Le résultat financier s'établit à **7,1 M€** vs. 5 M€ en 2023, soit **une hausse de +2 M€** en lien avec l'évolution favorable des taux et l'augmentation des placements.

Le résultat exceptionnel ressort à - **4,3 M€**, dont principalement :

- **Arrêt du projet d'ERP Ventes** : - 2,4 M€
- Surcoûts liés au **décalage des travaux du Tunnel** : - 0,9 M€.

Dans ce contexte, après comptabilisation de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise pour 1,2 M€ (vs. 2 M€ en 2023) et d'une charge d'impôt sur les sociétés de 20 M€ (vs. 23,4 M€ en 2023), le résultat net de l'entreprise ressort à **53 M€** vs 63,4 M€ en N-1, soit **un recul de -10,4 M€ (-16,4 %)**.

Année 2024

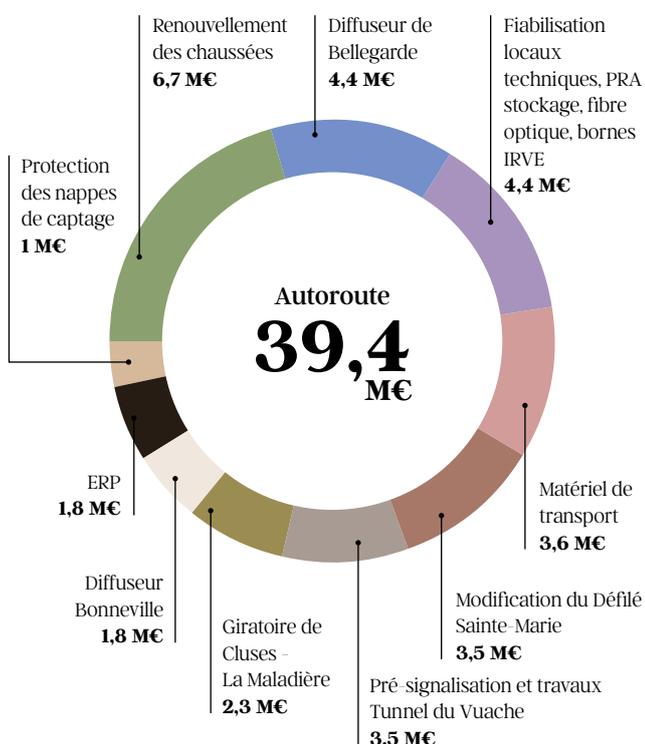
Bilans

Bilan actif (M€)

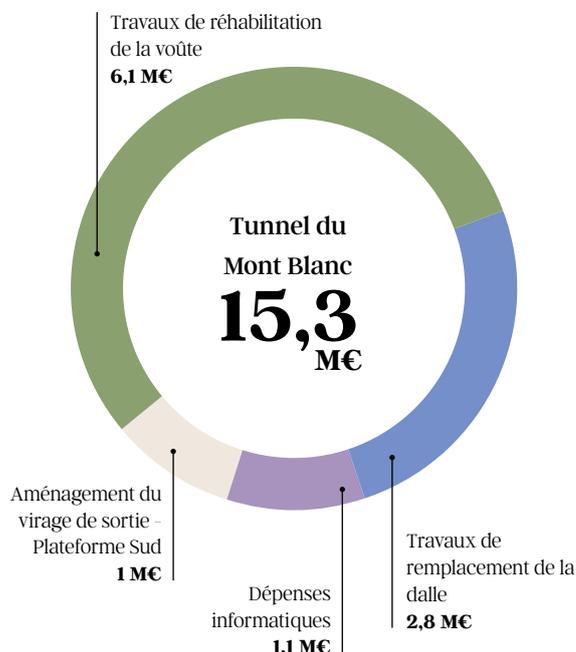
L'actif immobilisé s'établit à **503 M€** vs. 489,3 M€ en N-1, soit une **hausse de + 13,7 M€ (+ 2,8 %)**.

Les investissements de l'exercice s'élèvent à 54,7 M€.

Les principaux investissements sur l'Autoroute (39,4 M€) sont les suivants :



Les principaux investissements au Tunnel (15,3 M€) concernent :



Bilan passif (M€)

Les créances s'élèvent à **50,1 M€** contre 43,7 M€ en N-1, dont + 4,7 M€ sur les créances clients.

Les valeurs de placement et disponibilités atteignent 185,4 M€ (vs. 178 M€ en N-1), dont 161 M€ de placements sur un panel de comptes à terme (165,3 M€ en N-1).

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 3,2 M€, idem N-1.

Les capitaux propres s'élèvent à **631,1 M€** au 31 décembre 2024 (vs. 604,6 M€ en N-1) incluant **30 M€** de subventions d'investissements (28,6 M€ en N-1).

La dette financière s'élève à **42,2 M€**, idem N-1 ; le remboursement du capital restant dû devant être effectué en juin 2025.

Les dettes d'exploitation et dettes diverses s'élèvent à **63,9 M€** vs. 63,8 M€ en N-1

Compte de résultat 2024

(en milliers d'euros)

	2024	2023
Chiffre d'affaires	212 223	226 348
Charges d'exploitation	(140 844)	(134 434)
Achats et charges externes	(60 806)	(59 642)
Charges de personnel	(30 121)	(26 007)
Autres produits et charges (nets) d'exploitation	(1 333)	(2 156)
Impôts et taxes	(12 769)	(11 142)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(38 363)	(35 489)
Résultat d'exploitation	71 378	91 914
Produits et charges financiers	7 068	4 959
Résultat courant	78 446	96 873
Produits et charges exceptionnels	(4 273)	(8 080)
Participation des salariés	(1 221)	(2 008)
Impôt sur les résultats	(19 925)	(23 355)
Résultat net	53 026	63 431

Capitaux propres

(en milliers d'euros)

	31.12.2023	Mouvement 2024			31.12.2024
		Affectation Résultat 2023	Résultat 2024	Autres	
Capital	22 297				22 297
Réserve légale	2 593				2 593
Autres réserves	487 328	35 339			522 667
Report à nouveau	-				-
Subventions d'investissements	28 593			1 450	30 043
Provisions réglementées (Amt dérogatoire)	328			174	502
Résultat 2023	-	(63 431)			(63 431)
Résultat 2024	63 431		53 026		116 457
CAPITAUX PROPRES	604 569	(28 091)	53 026	1 624	631 128

Bilan au 31 décembre 2024 / ACTIF

(en milliers d'euros)

	2024	2023
Immobilisations incorporelles	13 078	14 764
Immobilisations corporelles	488 921	473 522
Immobilisations financières	969	1 013
Total actif immobilisé	502 967	489 300
Stocks et en-cours	429	420
Clients et comptes rattachés	30 110	25 428
Autres créances	23 344	21 587
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	185 358	177 961
Total actif circulant	239 241	225 396
TOTAL ACTIF	742 208	714 696

Bilan au 31 décembre 2024 / PASSIF

(en milliers d'euros)

	2024	2023
Capital	22 297	22 297
Réserves	525 260	489 921
Report à nouveau		
Résultat	53 026	63 431
Provision réglementées (Amt dérogatoire)	502	328
Subventions d'investissement	30 043	28 593
Capitaux propres	631 128	604 569
Autres fonds propres	57	57
Provisions pour risques et charges	4 733	3 763
Emprunts et dette financières	42 193	42 273
Fournisseurs et comptes rattachés	15 477	17 307
Autres dettes	48 622	46 727
TOTAL DETTES	106 292	106 307
TOTAL PASSIF	742 208	714 696

Haute-Savoie

Le blog d'ATMB « vivre-en-haute-savoie.com » permet de trouver ses prochaines aventures

Créé en 2021, notre blog est dédié à tous ceux qui aiment la Haute-Savoie et veulent la préserver. Plus de 10 000 visiteurs par mois arpentent ses pages.

Ce blog rappelle que l'autoroute nous offre une facilité de déplacement destinée avant tout à apprécier un territoire qui regorge de beauté, de plaisirs, de découvertes. Pour les équipes d'ATMB, ce site qui varie ses sujets au gré des saisons, est un excellent moyen de partage entre haut-savoyards.

Recettes et bien-être : la nouvelle rubrique de 2024

Les articles sont dédiés au plaisir de tester de nouvelles recettes gastronomiques locales avec Alpes Magazine ou de mieux se connaître avec des conseils de bien-être, de nutrition et de préparation sportive à des courses.

Le podcast « À Vol d'Oiseau » avec Globule Radio et Jessica Compois guide du patrimoine

Chaque épisode est un nouveau voyage prenant son envol depuis Chamonix : nous survolons nos merveilleux massifs et apprenons tout de leurs particularités et légendes : des lieux fascinants, des témoins



▲ Retrouvez des idées randos été et hiver, accessibles à tous, à pieds ou en raquettes.

de l'histoire, des paysages incroyables qui nous révèlent leurs secrets.

Les « Idées Rando » avec Alpes Magazine

Les plus belles randonnées de Haute-Savoie sont détaillées avec tous les conseils nécessaires : carte, durée, difficultés et trésors à découvrir. Les itinéraires sont tracés et s'adaptent aux randonnées d'été mais aussi d'hiver, à pratiquer en raquettes.

« La cueillette d'Emilie » avec Emilie Micard, herbaliste et accompagnatrice en montagne

La Cueillette d'Emilie est née de l'envie de nous reconnecter à des usages simples et ancestraux, puis de les transmettre. L'utilisation des plantes locales a été délaissée, bien qu'elles soient toujours présentes et accessibles dans nos montagnes.

Retrouvons-nous sur www.vivre-en-haute-savoie.com



repères
2024

ATMB Bonneville

Siège social
1440, route de Cluses
74138 Bonneville Cedex

Tunnel du Mont Blanc - GEIE

Plateforme sud du Tunnel du Mont Blanc
11013 Courmayeur (AO) - Italie

ATMB



www.atmb.com & www.vivre-en-haute-savoie.com



Ce document a été imprimé avec des encres végétales sur du papier recyclé, issus de forêts durablement gérées. Tous les déchets provenant du processus de production sont recyclés, valorisés ou éliminés dans des centres agréés afin de respecter l'environnement. Impression : Imprimerie Uberti Jourdan